

Gestion de la sécurité

Les pays en développement sont souvent confrontés à des problèmes de pauvreté qui provoquent une augmentation de la criminalité. Certains pays sont sous la menace d'un coup d'État causé par l'instabilité politique ou accablés par des guerres civiles interminables.

Dans certains cas, il est nécessaire de mener des activités de consolidation de la paix dans les pays en situation de post-conflit pour faire face à l'instabilité politique et aux nombreux problèmes de sécurité publique. En outre, le terrorisme exerce une menace dans plusieurs régions du monde. Par ailleurs, il y a un risque important d'accidents de la circulation dû à l'inexpérience des conducteurs locaux et à des infrastructures de transport sous-développées dans les pays dont les habitudes de transport diffèrent de celles du Japon.

C'est pourquoi la JICA accorde la priorité aux mesures de sécurité et à la gestion du risque afin de garantir la sécurité du personnel engagé dans les activités de coopération.

Formations et séminaires sur la sécurité

La JICA organise des séminaires sur la sécurité avant l'affectation du personnel de coopération, notamment les experts, les volontaires et leur famille. Les formations se concentrent sur la prévention et les mesures d'urgence face aux crimes spécifiques à une région, le choix du logement, les relations avec les résidents locaux, la protection des objets de valeur ainsi que les braquages ou les vols de voitures avec violence.

Une réunion sur la sécurité est organisée par les bureaux de la JICA à l'étranger pour les personnes nouvellement affectées. Les sujets abordés couvrent les conditions de sécurité publique et les mesures de prévention des crimes. Le personnel détaché participe au moins une fois par an à des réunions sur la sécurité organisées par les bureaux de la JICA à l'étranger afin de partager les expériences pertinentes et de fournir les informations sur la sécurité locale. Lors de ces réunions, les personnes qui vivent et travaillent dans le même environnement partagent l'expérience pratique sur la sécurité accumulée dans leur vie quotidienne.

Déploiement de conseillers en sécurité

Afin de renforcer les mesures de sécurité au niveau local, la JICA fait appel à des spécialistes en matière de sécurité publique : les conseillers en sécurité. Ces conseillers collectent et diffusent les informations sur la sécurité publique et se chargent de gérer les accidents de la circulation et les délits les plus courants. Ces conseillers exploitent leurs connaissances étendues des modèles de criminalité locale et des modes de comportements des Japonais pour fournir des conseils appropriés en matière de sécurité.

Dans les pays où la JICA ne dispose pas de

bureaux de représentation, l'Agence peut faire appel à du personnel chargé de collecter les informations locales.

Établissement de réseaux de contacts d'urgence

Dans chaque pays où la JICA mène des activités, des dispositifs de communication en cas d'urgence intégrant l'ensemble du personnel sont prévus. Ces dispositifs utilisent les lignes terrestres, les téléphones mobiles, les téléphones satellites et les équipements radio. L'échange et la confirmation des informations étant fondamentales dans les situations d'urgence, la JICA place le réseau de contacts d'urgence au cœur de ses mesures de sécurité.

Envoi de missions de conseil sur la sécurité

Pour les pays présentant des problèmes particuliers en matière de sécurité, la JICA prévoit des missions pour évaluer les conditions locales et examiner les mesures spécifiques à prendre. Par exemple, pour répondre aux besoins en matière d'aide, la JICA analyse, région par région, les conditions de sécurité publique des pays, puis prend les décisions appropriées sur l'étendue des activités menées par le personnel de la JICA.

Dans les pays ayant un fort taux de criminalité, la JICA envoie une mission de conseil sur la sécurité pour fournir directement au personnel en poste au niveau local des recommandations couvrant des sujets tels que la prévention du crime résidentiel et les comportements à adopter pour faire face au crime armé.

Pour les mesures de sécurité routière, la JICA prépare plusieurs manuels d'instruction et les distribue au personnel détaché. Par ailleurs, la JICA publie régulièrement des informations sur les accidents de la circulation dans divers pays et s'attache à sensibiliser son personnel à cette question. En réponse aux demandes locales, la JICA envoie des équipes d'enquêteurs pour fournir des instructions en matière de sécurité routière.

Prise en charge des dépenses liées à la prévention de la criminalité

La JICA assume les dépenses liées aux systèmes d'alarme, à l'embauche de gardes et à l'installation d'équipements de prévention du crime pour les résidences de ses experts et de ses volontaires. La JICA peut par exemple procéder à la construction de barrières, à l'installation de grillages d'acier, au renforcement des cadres de portes et de fenêtres, au remplacement de verrous ou à l'installation de verrous auxiliaires lorsque cela est nécessaire.

Gestion de crise 24 heures sur 24

Le siège de la JICA peut répondre aux situations d'urgence à l'étranger 365 jours par an et 24 heures sur 24.

Mesures antiterroristes

L'augmentation régulière du nombre de pays ou de régions victimes du terrorisme est une source de préoccupation. Ces dernières années en particulier, il y a eu un nombre croissant d'attaques de grande ampleur perpétrées par des organisations terroristes internationales. Les actes de terrorisme ont visé les intérêts américains et européens au Moyen-Orient, en Asie du Sud et en Afrique, mais il ne faut cependant pas occulter la possibilité que le Japon puisse devenir une cible du terrorisme. C'est pourquoi la JICA s'efforce de sensibiliser son personnel affecté dans les régions à haut risque pour lui permettre de faire face aux dangers potentiels auxquels il est confronté. Ces efforts comprennent l'élaboration de précautions spécifiques, transmises lors des formations précédant le départ et lors de l'accompagnement à l'arrivée, sur la manière de réduire l'exposition aux incidents terroristes.

Mesures de sécurité pour les activités d'aide à la reconstruction

La JICA conduit des programmes dans des pays en situation post-conflictuelle ou connaissant un conflit comme l'Afghanistan, l'Irak, la partie orientale de la République démocratique du Congo, la région du Darfour au Soudan, le Soudan du Sud et le Pakistan. En se basant sur les activités des agences de l'ONU et d'autres organisations actives dans les régions concernées, la JICA évalue régulièrement le climat politique et sécuritaire, surveille attentivement les régions à risque et fournit les équipements de sécurité nécessaires tels que des radios et des voitures blindées, lors de la mise en œuvre de ses projets. Alors que la JICA renforce son action en faveur de la consolidation de la paix et de l'aide à la reconstruction, l'accent doit être mis sur les mesures de sécurité et un haut niveau de préparation.

Étant donné le danger toujours présent et l'imprévisibilité d'événements tels que les enlèvements, les coups d'État, les émeutes et les actes de terrorisme, il est essentiel de disposer du savoir-faire pratique pour faire face aux situations de crise. À cette fin, la JICA organise une formation sur la gestion du risque de sécurité au Japon et à l'étranger en coopération avec le eCentre du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), depuis 2003.